

Monsieur Claude Roch
Chef du Département de l'éducation,
de la culture et du sport
Planta 3
1951 Sion

Ayent, le 29 janvier 2013

Allègement horaire pour le personnel enseignant

Monsieur le Chef du Département,

Nous avons pris connaissance de la décision du 10 janvier concernant l'allègement horaire pour le personnel enseignant en fin de carrière et vous remercions tout d'abord d'avoir maintenu cette possibilité pour les enseignantes et enseignants qui ont beaucoup donné à l'école valaisanne de terminer sereinement leur carrière professionnelle.

Cependant, le passage, pour l'école enfantine et primaire, de 3 heures à 3 périodes implique que cet allègement passera de 3/27^{ème} à 3/33^{ème} et la répartition par degré d'enseignement correspondra ainsi à :

- 9.09% à l'école enfantine et primaire (3/33)
- 11.53% au cycle d'orientation (3/26)
- 13.04% au secondaire II (3/23)

Ces pourcentages posent la question de l'équité dans ces réductions, et nous sommes convaincus que la comparaison entre la charge de travail d'un enseignant à l'école enfantine ou primaire et au secondaire II ne justifie pas un tel écart. De plus, ce passage en 33^{ème} induira une inégalité et traitement entre enseignants qui ont bénéficié de cette mesure avant 2013 et les autres.

Nous vous demandons ainsi de permettre aux enseignants concernés de bénéficier, du moins tant que la nouvelle loi sur l'école primaire et le passage à 30 périodes pour un plein temps n'est pas entrée en vigueur, de la même décharge qu'actuellement. Nous pourrions concrètement la calculer en minutes, ce qui correspond de plus à la nouvelle manière de remplir les états nominatifs.

Nous éviterions ainsi également des difficultés dans l'organisation de ces décharges, 3/27 correspondant à 165 minutes et donc une demi-journée complète. Une décharge de 3/33 n'est plus organisable sur une demi-journée entière.

Nous vous remercions de prendre en compte nos remarques et vous prions d'agréer, Monsieur le Chef du Département, nos respectueuses salutations.



Jean-Claude Aymon
Président AVDEF